Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 5

Rubrik: Condensé du rapport annuel du président central de la SSMG

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pourquoi le cross-country demeure-t-il très populaire?

Tous les ans, les épreuves de cross-country organisées en France et plus particulièrement en Poitou enregistrent des records de participations. Cette année, pour les championnats du Poitou qui se sont déroulés à Parthenay le 12 janvier, plus de 1200 concurrents y ont participé.

Pourquoi cette faveur? Pourquoi cette popularité? Le cross est avant tout une épreuve de masse qui permet la participation simultanée de plusieurs centaines de concurrents sur un même parcours.

- Il s'adresse à tous car il ne requiert aucune préparation spéciale, aucun matériel (pas même une paire de chaussures à pointes).
- Les challenges ou championnats de cross-country peuvent être organisés par tous les clubs, même les plus modestes car la pleine nature n'est pas l'apanage des grandes villes...
- Cross-country raisonné et raisonnable, c'est le footing que tous peuvent pratiquer, de 8 à... 88 ans.
- Le cross est un sport d'équipe. Les épreuves à classement individuel seulement sont très rares et les championnats organisés par la FFA s'adressent surtout aux équipes de clubs.

- A l'époque de l'automatisation, courir dans les champs, les bois, les sentiers creux, c'est s'évader d'un monde de bruits, de lumières, c'est retourner aux sources.
- Le cross revêt un caractère spectaculaire indéniable. C'est sans nul doute le plus sûr moyen d'ame-
- ner au sport, et plus particulièrement à l'athlétisme, tout entier, de nombreux jeunes et aussi leurs parents. Des exemples illustres: Jean Prat, Maurice Houvion et, en Poitou, Joël Baillie, international au javelot, etc.
- Le cross n'est plus un but en soi, mais un excellent moyen de préparation physique hivernale pour l'athlète.

Parce que c'est un sport de masse, un sport d'équipe, une école de courage et de volonté, le cross-country demeure éminemment éducatif. Et tous ceux qui s'intéressent aux jeunes, à leur formation physique et morale, sont unanimes à leur recommander la pratique de cette discipline naturelle.

Non le cross-country n'est pas mort en Poitou.

Roland Jaunay, conseiller technique de l'Académie de Poitiers

Condensé du rapport annuel du président central de la SSMG

(Société suisse des maîtres de gymnastique)

Je voudrais commencer par évoquer les Journées suisses de gymnastique scolaire de Berne, les 22 et 23 juin 1968. Tout fut intéressant, satisfaisant: les démonstrations des classes bernoises comme la nombreuse participation des collègues de toute la Suisse, l'organisation impeccable dans tous les détails comme le niveau technique des tournois de jeu. La section bernoise et le président du comité d'organisation, Paul Herrmann, ont droit à notre reconnaissance toute particulière. Nous nous demandons cependant si le travail de démonstration des élèves et les tournois des maîtres peuvent encore être maintenus dans une même manifestation; nous recherchons une formule nouvelle plus satisfaisante.

L'assemblée des présidents du 29 mai a étudié entre autre la simplification des rapports d'activité et elle est arrivée à la conclusion que les indemnités de voyage devraient être supprimées de ces rapports.

Comme annoncé lors de la conférence des présidents, le comité regrette le départ de deux de ses membres: Alfred Etter, secrétaire, et Max Reinmann, président de la CT. En outre deux membres de la CT nous quittent à la fin de cette année, Madeleine Eich et Edi Burger. Nous leur devons une grande reconnaissance et sommes heureux de voir que A. Etter garde la rédaction de l'Education physique, que Max Reinmann reste à la CT, et que E. Burger nous assure de sa collaboration toujours si précieuse.

Le 20 novembre 1968 a eu lieu à Berne la Conférence fédérale de gymnastique scolaire. De nombreux membres de notre comité y participèrent soit comme membre de la CFGS, soit comme représentants de leur canton, soit comme délégués de la SSMG. Le Dr Wolf présenta à l'assemblée un exposé sur la future loi fédérale sur la gymnastique et le sport. Puis, en petits groupes de travail, les participants discutèrent des divers points devant figurer dans le deuxième chapitre de la loi, «gymnastique et sport à l'école» et dans les ordonnances d'exécution ultérieures.

Nous avons été placés ainsi au cœur de ces problèmes, et je voudrais en profiter pour vous orienter sur les positions de notre association.

Nous avons toujours lutté pour que la gymnastique scolaire soit mise sur le même plan que les autres disciplines et considérée comme une partie intégrante de l'éducation générale. Cette position doit se traduire aussi bien dans l'établissement des programmes que dans la formation du personnel enseignant et des maîtres spécialisés qui, comme leurs collègues des autres branches devraient pouvoir pousser leurs études universitaires jusqu'aux titres de licenciés et de docteur en éducation physique.

La prolongation du temps réservé à l'éducation physique dans les programmes est un de nos postulats généralement admis par l'opinion publique actuelle: les jeunes filles doivent être placées sur le même pied que les garçons. Dans cet ordre d'idée, c'est à la Confédération que doit incomber le soin d'éditer les manuels nécessaires à l'enseignement de la gymnastique aux filles. A ce sujet, rappelons que cet au-

tomne, nous venons de sortir le manuel en langue française qu'Edi Burger avait rédigé pour les filles des IIe et IIIe degrés. Grâce au travail des traducteurs, N. Yersin, M. Stoessel, A. Basset, grâce à l'aide de l'EFGS et de l'ANEP, le comité a pour la première fois couru le risque d'éditer lui-même, sous sa seule responsabilité, ce manuel français. Un autre postulat important est l'amélioration de l'enseignement lui-même. Nous voyons cette réalisation surtout par l'intensification des cours de perfectionnement.

Mais les crédits affectés à ces cours sont toujours insuffisants. Nous devrions arriver à indemniser les participants de façon bien plus conséquente. Nous voulons encore intensifier l'activité physique de nos élèves par l'extension du «sport scolaire», c'est-à-dire par des activités sportives librement pratiquées durant les loisirs, mais organisées par l'école et restant sous sa responsabilité. Nous avons déjà de nombreux exemples réalisés dans toutes les régions du pays grâce à l'initiative de collègues d'avant-garde. Lorsque ce sport scolaire aura pris racine plus profondément, l'école va éprouver le désir de confronter ses différents groupements sportifs sur le plan suisse. Une commission a été chargée par nous d'étudier les bases d'une telle manifestation et vous aurez l'occasion d'entendre, dans le programme d'activité pour 1969, sa proposition au sujet d'une journée suisse de sport scolaire.

Dans la presse revient de plus en plus souvent la question des maîtres de gymnastique spécialisés, auxquels d'aucuns voudraient voir confier toute l'éducation physique de nos enfants. Nous sommes convaincus, aujourd'hui plus que jamais, que le spécialiste n'a pas sa place à l'école primaire sinon à titre exceptionnel. C'est au maître titulaire de la classe que revient le soin de former ses élèves dans toutes les directions. La gymnastique scolaire est un moyen d'éducation extrêmement précieux; elle doit donc être confiée avant tout aux éducateurs, aux instituteurs. Le spécialiste pourra peut-être apporter davantage à l'enfant sur le plan technique, mais il ne saurait exercer sur son éducation générale, sur la formation de son caractère, une influence aussi profonde que le maître de classe qui connaît mieux ses élèves avec lesquels il est en contact tout au long des journées d'école. Plutôt que d'introduire un spécialiste à l'école primaire, nous préférons procéder à des échanges de cours entre collègues afin de permettre aux maîtres les plus qualifiés de donner la gymnastique dans les classes dont les titulaires ne seraient plus en mesure de le faire. Un autre argument contre le spécialiste, c'est que, puisque nous tenons à placer la gymnastique sur le même plan que les autres branches du programme, nous devons éviter de rechercher pour cet enseignement des solutions différentes. Depuis 10 ans, le problème de la tenue des enfants nous préoccupe. En collaboration avec l'EFGS, nous avons organisé des rencontres, des journées de travail entre médecins, psychologues, maîtres de gymnastique, afin de tenter de cerner cette question si vaste. Les deux derniers week-ends de travail de Bâle, en novembre 1968, nous ont amené à la conclusion provisoire que toutes les initiatives qui se sont fait jour ici et là pour lutter contre ce fléau du siècle sont certainement utiles, mais que pour le moment, il est prématuré de prétendre donner des directives précises.

Des philosophes, des sociologues prétendent que notre génération n'a pas encore réussi à s'adapter aux nouvelles formes de vie créées par notre société industrielle. Nous sommes convaincus, avec de nombreux pédagogues, médecins, psychologues, hommes politiques, qu'il est indispensable de trouver des remplacements aux valeurs effacées par notre civilisation. Que l'éducation physique puisse et doive trouver la voie susceptible d'enthousiasmer la jeunesse, de lui donner la joie de l'effort nous semble évident: c'est une valeur de remplacement propre à développer le courage, l'esprit d'entreprise, la maîtrise de soi, la volonté, l'endurance, la camaraderie, autant d'idéaux à proposer aux jeunes. Mais lorsqu'on est conscient de la nécessité de développer l'éducation physique, peut-on encore tolérer que les salles de gymnastique et les places de sport scolaires ne soient pas encore en nombre suffisant? N'est-ce pas honteux d'entendre encore invoquer des obstacles d'ordre financier à ces réalisations, à notre époque de haute conjoncture où tant d'argent se gaspille pour le plaisir? Ces créations ne sont-elles pas aussi importantes que la protection des eaux et la construction des routes?

Puisse la nouvelle loi fédérale nous faire accomplir un grand pas en avant dans la vie du développement de notre éducation physique scolaire.

Merci à toutes les autorités et au corps enseignant qui, en cette periode décisive, luttent pour cette belle cause. Heini Herter

